

▶ Urssaf Limousin Pôle artistes-auteurs

Comment effectuer votre virement

1. Références bancaires de l'Urssaf Limousin

Pôle artistes-auteurs

Le paiement de vos cotisations sociales à l'Urssaf Limousin

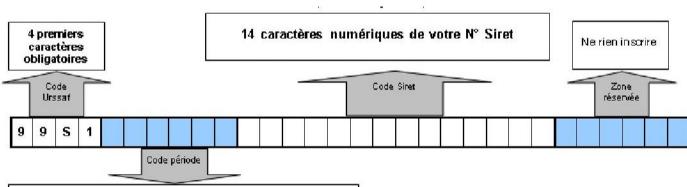
Pôle artistes-auteurs doit s'effectuer sur le compte bancaire ARKEA BANQUE E&I PARIS suivant :

Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé	Domiciliation
18829	75416	06712612140	59	ARKEA BANQUE E&I PARIS

Identifiant international de compte bancaire - Iban						Bic	
FR76	1882	9754	1606	7126	1214	059	CMBRFR2BCME

2. Consignes de référencement

Votre virement doit être libellé comme suit, sans espace ou signe de ponctuation entre les chiffres :



6 caractères numériques : AAAAPP (AAAA = année et PP = n° du mois ou du trimestre)

Palement mensuel	CodepériodePP	Palement trimestrial	CodepériodePP
Janvier	11		Be ²
Février	12		
Mars	13	1"trimestre	10
Avril	21		
Mai	22		
Juin	23	2°trimestre	20
Juillet	31		
Août	32		
Septembre	33	3*trimestre	30
Octobre	41		
Novembre	42		
Décembre	43	4*trimestre	40
	Warten.		

Exemples de « code période »

- janvier 2019 = 201911
- 1º trimestre 2019= 201910

Principes à respecter

Vous devez prendre toutes dispositions pour que le règlement interbancaire intervienne au plustard à la date limite de paiement des cotisations. En l'absence d'échange interbancaire, la date d'opération sur le compte de l'Urssaf doit être la même que la date d'exigibilité des cotisations. Vous devez vous assurer du respect par votre banque du créditement à bonne date du compte de l'Urssaf.

Régularisation annuelle